

## LES FRANÇAISES : QUELLE CITOYENNETÉ ?

C'est à un double titre que j'interviens modestement dans ce numéro de *Provence historique* consacré aux Marseillaises en politique. Comme historienne du XX<sup>e</sup> siècle ayant, comme d'autres, un peu réfléchi à la question complexe et fort débattue aujourd'hui des rapports entre femmes et politique. Comme membre d'une équipe lyonnaise<sup>1</sup> ayant entrepris des travaux parallèles à ceux de nos collègues de Provence : recherches historiques sur l'image du droit de vote à la Libération, sur les premières élues ou la place des femmes au conseil municipal de Lyon de 1945 à nos jours, enquête qualitative auprès d'élues et de responsables d'associations, enquête quantitative effectuée à Villeurbanne sur l'ensemble du personnel municipal. Dans une perspective comparative et problématique, je ferai état ici de quelques éléments déjà exploités mais l'équipe, qui travaille actuellement sur l'exploitation des deux enquêtes, envisage aussi une publication à court terme. Puisqu'il m'a été confié la présidence de la séance intitulée « Electrices et élues », je voudrais particulièrement insister sur les limites de la citoyenneté à la française – limites que souligne l'actuelle revendication de parité en politique<sup>2</sup> – et proposer quelques pistes pour tenter de comprendre la faible part de femmes élues dans toutes les instances de représentation.

Résultat d'un vote favorable (51 voix sur 67) à l'amendement du com-

---

1. L'équipe comprend Michèle Bacot et Marie-Claude Plantin du CERIEP, Mireille Meyer et Françoise Thébaud du Centre Pierre Léon.

2. Je ne discuterai pas ici du bien-fondé théorique ou pratique de la revendication de parité.

muniste Fernand Grenier débattu le 24 mars 1944 à l'Assemblée consultative d'Alger<sup>3</sup>, l'article 17 de l'ordonnance du 21 avril 1944 « portant organisation des pouvoirs publics en France après la libération »<sup>4</sup> stipule que « les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes ». Cette disposition, qui ne doit pas être comprise seulement – opinion largement partagée – comme la récompense de la participation féminine à la Résistance, met fin à plus d'un demi-siècle d'oppositions françaises aux revendications suffragistes<sup>5</sup> et constitue une mutation incontestable, tant de la place des femmes dans la société que du système démocratique. De fait, les Françaises votent pour la première fois aux élections municipales des 29 avril et 13 mai 1945. Mais force est de constater que, des deux attributs de la citoyenneté politique – voter et être éligible, donc potentiellement élu –, elles ont peu usé ou bénéficié du second. Pourquoi ?

Dans des travaux plusieurs fois exposés<sup>6</sup>, Janine Mossuz-Lavau a distingué trois phases du vote féminin (l'apprentissage, le décollage, l'autonomie) et tenté d'expliquer l'évolution constatée. Longtemps importants, les écarts enregistrés entre les électors masculin et féminin – ce dernier marqué à l'origine par une forte abstention et une propension au vote conservateur – se sont progressivement réduits, pour disparaître dans les années 1980 au profit de quelques spécificités féminines d'ailleurs fluctuantes : refus des extrêmes, survote socialiste ou écologiste. Cette évolution s'explique, selon Janine Mossuz-Lavau, essentiellement par des raisons sociologiques,

3. Voir William GUÉRAICHE, *Les femmes de la vie politique française, de la Libération aux années 1970. Essai sur la répartition du pouvoir politique*, thèse inédite sous la direction de Rolande Treppe, Université de Toulouse-Le Mirail, 1992, tome 1 ; *ibidem* : « Les femmes politiques de 1944 à 1947 : quelle libération ? », in *CLIO, Histoire, Femmes et Sociétés*, numéro 1, 1995 : *Résistances et Libérations, France 1940-1945*, sous la direction de Françoise THÉBAUD.

4. L'ordonnance comprend 32 articles. L'article 17 fait partie du titre IV intitulé « Elections ». L'ordonnance est signée par le général De Gaulle et les membres du Comité français de la libération nationale : les quatre commissaires d'Etat, le général Catroux, Henri Queuille, André Philip et François Billoux ; le commissaire à la justice et à l'intérieur (par intérim), François de Menthon ; le commissaire aux affaires étrangères, Massigli ; le commissaire aux finances, Pierre Mendès-France ; le commissaire au ravitaillement et à la production, Paul Giacobbi ; le commissaire à l'éducation nationale, à la jeunesse et aux affaires sociales (par intérim), René Capitant ; le commissaire aux communications et à la marine marchande, René Mayer ; le commissaire à la guerre, André Diethelm ; le commissaire à l'air, Fernand Grenier ; le commissaire à la marine, Louis Jacquinot ; le commissaire aux colonies, René Pléven ; le commissaire à l'information, Henri Bonnet ; le commissaire aux prisonniers, déportés et réfugiés, Henry Frenay ; le commissaire délégué à l'administration des territoires métropolitains libérés, André Le Troquer.

5. Voir Laurence KLEJMAN et Florence ROCHEFORT, *L'égalité en marche. Le féminisme sous le Troisième République*, Paris, 1989 et Christine BARD, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes 1914-1940*, Paris, 1995.

6. Janine MOSSUZ-LAVAU, « Le vote des femmes en France (1945-1993) », *Revue française de science politique*, volume 43, n° 4, août 1993, pp. 673-689 ; *ibidem*, « Le vote des femmes : le pouvoir de dire non » in *Femmes, pouvoirs*, sous la direction de Michèle Riot-Sarcey, Paris, 1993, pp. 59-75

l'autonomisation politique des femmes allant de pair avec leur conquête progressive de l'autonomie socio-économique, autonomie acquise par un accès de plus en plus large à l'éducation, une entrée massive sur le marché du travail et une désaffection croissante à l'égard de la religion. De la même façon, la plupart des politologues qui ont travaillé sur le comportement politique des femmes ont admis, plus ou moins explicitement, que l'émancipation des femmes nivellerait les différences d'attitude dues à l'appartenance sexuelle. Or il n'en est rien en ce qui concerne la place des femmes dans la représentation politique, dont l'évolution de 1945 à nos jours n'est pas linéaire. Variable selon les assemblées, le pourcentage des femmes élues a chuté dès l'installation de la IV<sup>e</sup> République, connu ses minima au début de la V<sup>e</sup> République, pour remonter lentement à partir des années 1970. S'il peut atteindre aujourd'hui près de 20% dans les assemblées municipales, à l'Assemblée nationale il est à peine plus élevé (5 à 6%) qu'à la Libération. Plusieurs pistes sont déjà ou pourraient être explorées pour comprendre la persistance de cette dissymétrie. Elles font appel à des explications qui sont tout autant, si ce n'est plus, d'ordre culturel et politique que d'ordre socio-économique.

Effectuées depuis une quinzaine d'années, individuellement ou en collaboration, les recherches de Janine Mossuz-Lavau et Mariette Sineau<sup>7</sup> sur les conceptions féminines ou sur les conceptions masculines et féminines de la politique, ainsi que sur les comportements des femmes en politique, ont bousculé l'androcentrisme des chercheurs qui mesuraient le degré de politisation des femmes à l'aune d'une norme masculine. Ces recherches ont souligné que les femmes, non par nature mais en fonction de leurs rôles dans la société, entretiennent un rapport spécifique au politique, qu'elles privilégient l'humain et le concret et ne séparent pas le privé du public. Elles ont suggéré que cette spécificité ne prédisposait pas les femmes à entrer dans les partis politiques, encore moins à se couler dans le jeu de l'élection et de la représentation politique, jeu dont les règles ont été définies par les hommes. De son côté, Sylvie Pionchon, qui a entrepris une thèse sur les attitudes et comportements politiques des femmes dans la France contemporaine, cherche à dépasser le constat et à expliquer ce rapport différent à la politique par l'existence d'un système social sexué et l'étude des représentations collectives qu'il structure : ce qui se passe en politique apparaîtrait ainsi comme « un révélateur profond de la perdurance du partage des rôles et des espaces sexuels de notre société »<sup>8</sup>.

7. Janine MOSSUZ-LAVAU et Mariette SINEAU, *Enquête sur les femmes et la politique en France*, Paris, 1983 ; Mariette SINEAU, *Des femmes en politique*, Paris, *Economica*, 1988 ; Janine MOSSUZ-LAVAU, *Les Français et la politique. Enquête sur une crise*, Paris, 1994

8. Sylvie PIONCHON, *Les attitudes et comportements politiques des femmes dans la France contemporaine : le rôle des systèmes symboliques féminins dans la structuration du rapport à la politique*, thèse de science politique en cours, IEP de Grenoble, présentation inédite par l'auteur.

En plein développement et de grand intérêt, ces travaux de science politique ont le grand mérite de dépasser la fausse et insoluble question des responsabilités : la faible présence des femmes en politique est-elle de leur faute ou de celle des hommes ? Cependant les historiens, dont des recherches récentes ont parcouru les deux siècles de notre aventure démocratique longtemps fondée sur l'exclusion des femmes<sup>9</sup>, ne peuvent pas ne pas être sensibles à l'ampleur des résistances qui se sont exprimées à l'entrée des femmes dans la sphère du politique. Ces résistances apparaissent d'autant plus grandes que notre histoire nationale a conféré un immense prestige aux fonctions civiques.

Les historiens ont exploré une deuxième piste en scrutant la période des origines, c'est à dire celle de la Libération et de l'installation de la IV<sup>e</sup> République où les Françaises votent mais où les élues sont finalement très peu nombreuses. A Lyon de 1945 à 1958, toutes élections confondues, il n'y eut que 13 élues (dont une seule députée) aux trois types d'assemblée pour 132 candidatures, soit à peine 10% des candidates et environ 10% de l'ensemble des élus<sup>10</sup>. Il ne suffit pas, me semble-t-il, de constater le déficit et d'invoquer un nécessaire apprentissage de la chose publique par les femmes ou les difficultés matérielles dans lesquelles se débattaient alors de nombreuses familles. Ne faut-il pas plutôt parler de l'échec, ou du moins des difficultés, de la rencontre entre les Françaises et la citoyenneté et tenter de les expliquer ? Notamment en observant, dans toutes les formes d'expression culturelle où se lisent des réactions à ce bouleversement des rapports entre les sexes, le sens qui a été donné à l'époque à l'expérience nouvelle des femmes ; en s'interrogeant sur la force de frein au changement qu'a pu constituer la rhétorique des discours et représentations, qu'ils soient officiels ou courants.

L'accès des femmes à la citoyenneté ne semble pas avoir été considéré comme un événement majeur de la Libération, si l'on en croit la presse de l'époque. Pour les douze titres de la presse lyonnaise<sup>11</sup>, il n'y a, de septembre 1944 à décembre 1947, que 118 articles sur le sujet, de courtes chroniques ou des comptes rendus situés en bas de page, parus à l'automne 1944 puis

9. Outre les ouvrages déjà cités de L. KLEJMAN, F. ROCHEFORT et C. BARD, voir Geneviève FRAISSE, *Muse de la Raison. La démocratie exclusive et la différence des sexes*, Aix-en-Provence, 1989 (réédition complétée, Paris, 1995, Col. Folio histoire) ; Dominique GODINEAU, *Citoyennes tricoteuses. Les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française*, Aix en Provence, 1988 ; Michèle RIOT-SARCEY, *La démocratie à l'épreuve des femmes. Trois figures critiques du pouvoir 1830-1848*, Paris, 1994 ; Pierre ROSANVALLON, *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Paris, 1992.

10. Séverine BOUCHARD, *L'entrée des femmes en politique à Lyon, 1944-1958*, maîtrise Université Lyon 2, 1994 (compte rendu in *CLIO, Histoire, Femmes et Sociétés*, n° 1, pp. 216-221).

11. Sophie MANNINO, *L'image du droit de vote des femmes dans la presse lyonnaise de la Libération*, maîtrise Université Lyon 2, 1994 (compte rendu in *CLIO, Histoire, Femmes et Sociétés*, n° 1, pp.215-216).

en périodes électorales. Les journalistes présentent la citoyenneté des femmes comme un octroi du « gouvernement de la République » pour récompenser leur participation à la Résistance. Ils s'inquiètent des effets du vote féminin – « ce saut dans l'inconnu » – et du déséquilibre des sexes dans le corps électoral. Ils doutent fréquemment de la compétence et de l'indépendance d'esprit des femmes et tentent de conjurer la nouveauté en associant le nouvel acte civique à des réalités féminines traditionnelles : queue devant les urnes et queue pour le ravitaillement, présence des femmes et ambiance légère ou au contraire atmosphère religieuse, isolement et cabine d'essayage... Observé en d'autres lieux, dans des situations semblables où bougent les rapports hommes-femmes (par exemple lors de l'entrée des femmes dans le secteur masculin de la métallurgie pendant la Grande Guerre<sup>12</sup>), cet usage conjuratoire de la métaphore permet d'affirmer le caractère intangible de la frontière entre les sexes ; il dévalorise aux yeux de tous l'acte civique des femmes et freine l'effort de conscience nécessaire à leur intégration dans le corps politique de la nation.

Ce phénomène, qui n'a pas été noté par Hélène Echinard dans son travail sur la presse marseillaise<sup>13</sup>, devrait être infirmé ou confirmé par d'autres monographies. Mais il ne semble pas s'agir seulement d'une réalité lyonnaise et des conclusions similaires ont pu être tirées d'une étude de la presse nationale<sup>14</sup>. De la même façon, Claire Duchén relève dans la presse politique et féminine l'expression d'une inquiétude sur le risque de confusion des sexes : une femme peut-elle participer à la vie politique sans perdre sa féminité, sans porter atteinte au prestige des hommes ? Comme l'écrit, après d'autres, *La Femme*, journal des femmes du Mouvement de Libération nationale en date du 29 mai 1946, « dans l'ensemble, les femmes ont pris conscience de leur rôle de citoyenne sans nuire à leur qualité de femmes » ; à l'intention de ses lectrices, il ajoute la recommandation suivante qui apparaît risible aujourd'hui mais ne doit pas être considérée comme anodine : « si à la sortie du bureau de vote, vous arrangez une bouche ou maniez votre poudrier, votre mari sera rassuré... ». Plus généralement, cette historienne anglaise, qui peut avoir le regard distancé de l'étrangère sur cette période à fort enjeu de mémoire nationale, souligne l'ambiguïté des discours et des poli-

12. Françoise THÉBAUD, « La Grande Guerre ou l'apogée de la différence sexuelle », in *Histoire des femmes. Le XX<sup>e</sup> siècle*, sous la direction de F. THÉBAUD, Paris, pp. 31-74, 1992.

13. Hélène ECHINARD, « L'Echo du premier vote des femmes dans la presse marseillaise », *Marseille* n° 172, pp. 53-57.

14. Bruno DENOYELLE et Virginie MARTIN, *Des corps en élections. L'acte de vote des femmes (1944-1946)*, rapport de recherches, programme d'études doctorales, IEP de Paris, 1993 ; voir aussi, in *CLIO, Histoire, Femmes et Sociétés*, n° 1, les caricatures du *Canard Enchaîné* présentées par Bruno Denoyelle.

15. Cité par Claire DUCHÉN, « Une femme nouvelle pour une France nouvelle ? », in *CLIO, Histoire, Femmes et Sociétés*, n° 1, pp. 151-164 (citation page 155).

tiques de la Libération envers les femmes. S'appuyant sur un cloisonnement imaginaire entre la sphère publique, où la novation est acceptée, et le domaine privé où rien ne doit changer, cette ambiguïté freine l'émergence d'une femme nouvelle dans la France de l'après-guerre. Comment les femmes peuvent-elles devenir des citoyennes à part entière quand elles demeurent des mineures juridiques, quand on attend d'elles avant tout un civisme démographique<sup>16</sup>?

Ceci ne veut pas dire qu'aucune femme n'a perçu l'enjeu de la mutation, qu'aucune association n'a tenté de l'accompagner positivement<sup>17</sup>. Mais ce contexte culturel, auquel semblent adhérer toutes les familles politiques (y compris communiste), apparaît globalement défavorable à l'expression de la citoyenneté féminine. Ceci est vrai de l'acte de vote, mais plus encore de l'acte de candidater à une élection et d'agir pour être élu. Les représentantes sont des créatures dérangelantes dont on répète à l'infini, en images et en mots, qu'elles sont aussi des ménagères traditionnelles et des mères de famille. Ce dernier qualificatif figure chez certaines en guise de profession sur les listes et les portraits à l'usage des électeurs, ou en bonne et due place à côté d'une activité professionnelle, d'une mention de résistante ou de femme de martyr. Cette litanie peut rassurer des candidates potentielles et les aider à franchir le pas ; elle peut aussi effrayer celles qui vivent déjà les difficultés du cumul travail-maternité et dissuader les plus disponibles – qui ne correspondent pas à l'image officielle – d'entrer en politique. Surtout, elle persuade l'opinion publique et les hommes politiques que l'identité féminine réside avant tout dans la maternité et que seuls les hommes peuvent accomplir pleinement les fonctions politiques ; ce faisant, elle enferme les femmes politiques dans la différence, voire dans l'illégitimité.

Dans ce contexte, deux points me paraissent importants à éclairer. Tout d'abord, il serait particulièrement intéressant de savoir comment les femmes ont vécu leur entrée en politique. Il faudrait multiplier les monographies à différentes échelles, comme le travail en cours d'Aude Royer<sup>18</sup> sur les premières députées : par la recherche de témoignages directs ou indirects, par la lecture attentive des débats parlementaires et de la presse, cette étudiante voudrait comprendre comment les femmes se sont adaptées à cet univers masculin et inversement comment cet univers masculin à pris en compte leur présence, comment les députées se sont mises en scène en tant que femmes, quels rôles leur ont été réservés, quelles réactions elles ont suscitées. Dans

16. En effet, la mutation politique ne s'accompagne pas d'une mutation générale des droits féminins qui lui aurait donné tout son sens : maintien d'un Code civil inégalitaire et des lois répressives contre le contrôle des naissances.

17. Sur ce point, on attend le travail en cours de Sylvie Chaperon sur les mouvements féminins de 1945 à 1970 (thèse Université Paris 7 - Institut Universitaire Européen de Florence).

18. Mémoire IEP de Grenoble.

son tableau des premières femmes politiques lyonnaises, Séverine Bouchard a souligné « la mauvaise volonté des hommes » qui fait de l'expérience politique des nouvelles recrues une expérience décevante et conduit à la chute des candidatures après 1947.

D'autre part, il serait intéressant aussi de comprendre pourquoi la Résistance, qui a effectivement été le vivier principal des femmes politiques de la Libération, en a produit si peu et pour une période aussi éphémère. Est-ce parce que la Résistance, dont ce n'était pas la priorité, n'a pas pensé pour l'après-guerre – ou seulement de façon limitée – d'autre modèle de relations entre les sexes ? Ou (et) parce que ses militantes aspirèrent, après une forme si traumatisante d'incursion dans la vie publique, à retrouver des rôles plus traditionnellement féminins ? Récemment<sup>19</sup>, Lucie Aubrac, une des deux femmes nommées à l'Assemblée consultative en 1944, a expliqué qu'elle s'était fait voler sa deuxième place de liste (position d'éligibilité) aux législatives de 1946 et que, n'aimant pas les appareils, elle ne s'était pas inscrite dans un parti ; mais elle a laissé entendre aussi que, par delà ces déboires politiques, elle avait choisi de privilégier sa vie professionnelle d'enseignante et sa vie familiale. Quant à Hélène Viannay, si active pendant la guerre, elle a rappelé sa fatigue au sortir des épreuves et sa volontaire mise en retrait. Ces réactions ont sans doute été le fait aussi de résistantes moins illustres, sauf peut-être parmi les communistes propulsées par leur parti.

De fait, la faible présence des Françaises en politique a pu être expliquée, par comparaison avec d'autres situations européennes, par leur plus grande propension à faire des enfants et à exercer un métier. Mais cette explication a bien des limites, dans la mesure où la croissance des candidates et des élues, à partir de la fin des années 1970, est postérieure à la chute de la fécondité et coïncide avec un envol du travail féminin. L'identité féminine, la façon dont les femmes se pensent comme citoyennes, semblent jouer un rôle plus important et doivent être appréhendées dans un contexte politique et culturel général. Dans cette perspective, l'évolution du nombre et du taux des candidatures féminines qui traduit, comme le souligne à juste titre Alain Blanc<sup>20</sup>, l'intérêt porté par les femmes à la chose publique, doit être examinée avec autant d'attention que l'évolution du nombre et du taux d'élues. Quant au rapport candidates-élues (à comparer avec son homologue masculin), il peut être considéré à la fois comme un indice d'ouverture aux femmes du monde politique et de réceptivité de l'opinion publique. Mais nous ne mesurons pas encore précisément dans quelle mesure le recul de l'abstention féminine a favorisé l'élection des femmes.

19. Voir la rubrique *Témoignages* du premier numéro de *CLIO, Histoire, Femmes et Sociétés* (pp. 231-262).

20. Voir sa contribution à ce numéro.

Sur l'évolution de la place des Françaises en politique de 1945 à nos jours – troisième piste à explorer –, les travaux manquent en effet beaucoup. L'étude d'Alain Blanc sur les candidates et élues au conseil municipal de Marseille confirme que le cadre local est bien pertinent pour cerner ces phénomènes mais aussi que l'élection et l'assemblée municipales, considérées par les suffragistes du début du siècle comme une étape nécessaire à l'apprentissage de la démocratie, constituent des terrains singuliers plus favorables à la représentation féminine. Par contre, la spécificité marseillaise, soulignée par comparaison avec des moyennes nationales, apparaît moins nette à la lumière d'un travail similaire sur Lyon<sup>21</sup> où les élues sont aussi relativement nombreuses : 14% environ après les élections de 1945 et 1947, 5% en 1953, près de 10% de 1959 à 1977, 18% en 1989 et plus encore aujourd'hui ; peut-être s'agit-il là d'une réalité de grande ville.

Le cadre local permet aussi une approche prosopographique très prometteuse des femmes politiques. L'enquête orale, que présentent ici Régine Goutalier et Yvonne Knibiehler et qui porte sur 22 des quelque 70 élues marseillaises de 1945 à nos jours, toutes instances confondues, constitue un premier pas. Elle met en avant des phénomènes très nets de génération, tant dans les facteurs que dans les formes de l'engagement politique, et souligne la nécessité d'une meilleure connaissance du milieu associatif féminin. Effectivement, le Mouvement de Libération des Femmes, comme les mouvements gauchistes, a refusé de poser la question du pouvoir institutionnel et d'engager ses militantes dans le jeu électoral<sup>22</sup>, mais ses acquis en matière de droits féminins et son rôle dans la transformation de l'image et de l'identité des femmes en font certainement un des moteurs dans la prise de conscience actuelle d'une discrimination bien française. Par contre, pour saisir des strates chronologiques dans la perception de la politique par les femmes et dans leurs comportements en politique, l'enquête orale, qui peut être biaisée par l'intériorisation de discours contemporains, a besoin d'être complétée par la recherche d'enquêtes plus anciennes ou de traces d'expression ou d'intervention féminines ; la défense de la paix est, par exemple, un combat bien daté.

Finalement, comme pour la période des origines, je propose de tenter d'expliquer les inflexions et les paliers, qui se succèdent de 1945 à nos jours, par une convergence de facteurs où le politique, et plus encore le culturel, jouent un rôle fondamental. Ce faisant, l'histoire des femmes, qui a impulsé ce nouveau domaine de recherche à l'occasion d'un cinquantenaire passé inaperçu dans les diverses commémorations de la Deuxième guerre mondiale, contribuera à la rénovation en cours de l'histoire politique et au décloi-

21. Mémoire de maîtrise en cours d'Ingrid LHEREUX.

22. Voir Françoise PICQ, *Libération des femmes : Les années-mouvement*, Paris, 1993.



sonnement des spécialités historiques. Elle permettra peut-être aussi aux femmes de mieux connaître leur histoire récente et de s'engager plus hardiment dans la vie politique qui, de l'avis même des politologues, « satisfait de moins en moins les citoyens » et où elles peuvent constituer « un aiguillon » « dans une nouvelle manière de traiter le politique<sup>23</sup> ».

Françoise THÉBAUD

---

23. Les citations sont de Janine MOSSUZ-LAVAU in « Les conceptions politiques des hommes et des femmes ou le four cassé de la Rmiste », *Démocratie et représentation*, sous la direction de Michèle RIOT-SARCEY, Paris, 1995, pp. 259-279 (citations pages 277 et 278).